

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2018

Présent.e.s : Stéphane BERTIN, Christian DEDECKER, Jean-Luc DEYE, Maryse FABRE, Caroline FAVIER, Brigitte LEGRAND, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Michèle SOLOWETCHICK

Absent.e.s excusé.e.s : Claude SEUREAU ayant donné pouvoir à Jean-Luc DEYE

Absent.e : Mathilde BERGER

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **autorise** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant vote du budget et **valide** la décision de refacturer l'ensemble de frais liés à la procédure de péril aux propriétaires des constructions sur les parcelles n°C390 C391 C398.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité, **approuve le projet** de rénovation énergétique d'un appartement en location appartenant à la commune et **le coût prévisionnel** total des travaux, **demande** les subventions les plus élevées possibles au Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du FDEC et à la préfecture dans le cadre de la DETR 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité **d'instaurer le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)** pour l'ensemble des agents de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité, **de verser une subvention d'équilibre** du budget principal au budget annexe Les Carlines pour l'exercice 2017.

La séance est levée à vingt-deux heures.

Le Maire,
Maryse FABRE

